

PARASITOLOGIE CAPRINE 101

Article rédigé par Annie Daignault, DMV



L'automne est arrivé et cette saison laisse arriver les cas de parasitisme gastro-intestinal chez les chèvres ayant pâturé pendant la période estivale. Et l'été 2026 a été particulièrement humide et juste assez chaud pour favoriser la croissance des larves de vers sur les plantes aux champs.

Voyons donc comment détecter si le parasitisme affecte vos chèvres et comment l'affronter.

Le CEPOQ a produit il y a quelques années des fiches techniques sur la gestion intégrée du parasitisme gastro-intestinal. Celles-ci sont bien imaginées et regroupent les principales notions liées à la gestion responsable du parasitisme. Car les traitements à l'aveugle et systématiques ne sont plus recommandés à notre époque. Des principes guident maintenant cette gestion, qui incluent les notions de refuge et d'hypobiose, la rotation et le choix des plantes au pâturage et la réduction de la résistance aux molécules. Plusieurs de ces sujets pourraient faire l'objet d'un prochain article.

Pour bien reconnaître la présence de vers gastro-intestinaux chez vos animaux, il faut bien maîtriser les signes à observer. Ainsi, les indicateurs cliniques du parasitisme (**Figure 1**) chez la chèvre sont :

- La **pâleur de la conjonctive** (muqueuse de l'oeil) :
 - ce signe peut être validé plus précisément en utilisant la charte FAMACHA qui grade et corrèle la coloration de la conjonctive des petits ruminants avec la gravité du parasitisme gastro-intestinal.
- L'**amaigrissement** :
 - un mauvais état de chair ;
 - une chute de poids ;
 - une faible croissance des chevreaux.
- La **diarrhée** :
 - une consistance des fèces anormale ;
 - la malpropreté du postérieur.
- L'**œdème** :
 - le signe de la bouteille, c'est-à-dire une enflure sous la mâchoire (parfois accompagné d'enflure du bas des pattes et sous le ventre).

Plusieurs maladies affectant les caprins ont aussi des signes ressemblant à ceux du parasitisme gastro-intestinal. Un examen physique réalisé par un médecin vétérinaire de même qu'un test coprologique est recommandé pour faire un topo complet de l'état de l'animal malade.



En effet, la **paratuberculose** peut faire maigrir les animaux, rendre les selles très liquides en fin de parcours et se terminer parfois par la mort de l'animal par faiblesse et déshydratation ou entraîner une réforme hâtive. La baisse de production lactée peut aussi être un signe de paratuberculose dans un troupeau où le potentiel n'est pas exprimé à son meilleur. Il faut donc bien départir cette cause de chute de performance et bien-être avec celle causée par le parasitisme gastro-intestinal. De plus, les **carences alimentaires**, l'**acidose métabolique**, les **diarrhées de causes infectieuses ou alimentaires** et d'autres maladies chroniques (**abcès dentaires**, **lymphadénite caséuse**, **arthrite-encéphalite caprine**, **maladie cardiaque**, **coccidiose**, **tumeurs**, etc.) peuvent aussi amaigrir et affaiblir les animaux atteints. À retenir aussi que tous les cas de diarrhée ne sont pas causés par les parasites. Toutefois, chez les animaux ayant accès au pâturage ou à du fourrage frais, l'**anémie est un signe assez fiable de présence de parasites dangereux** dans la caillette des chèvres comme le *Haemonchus contortus* et indique un besoin de vermifugation rapide.

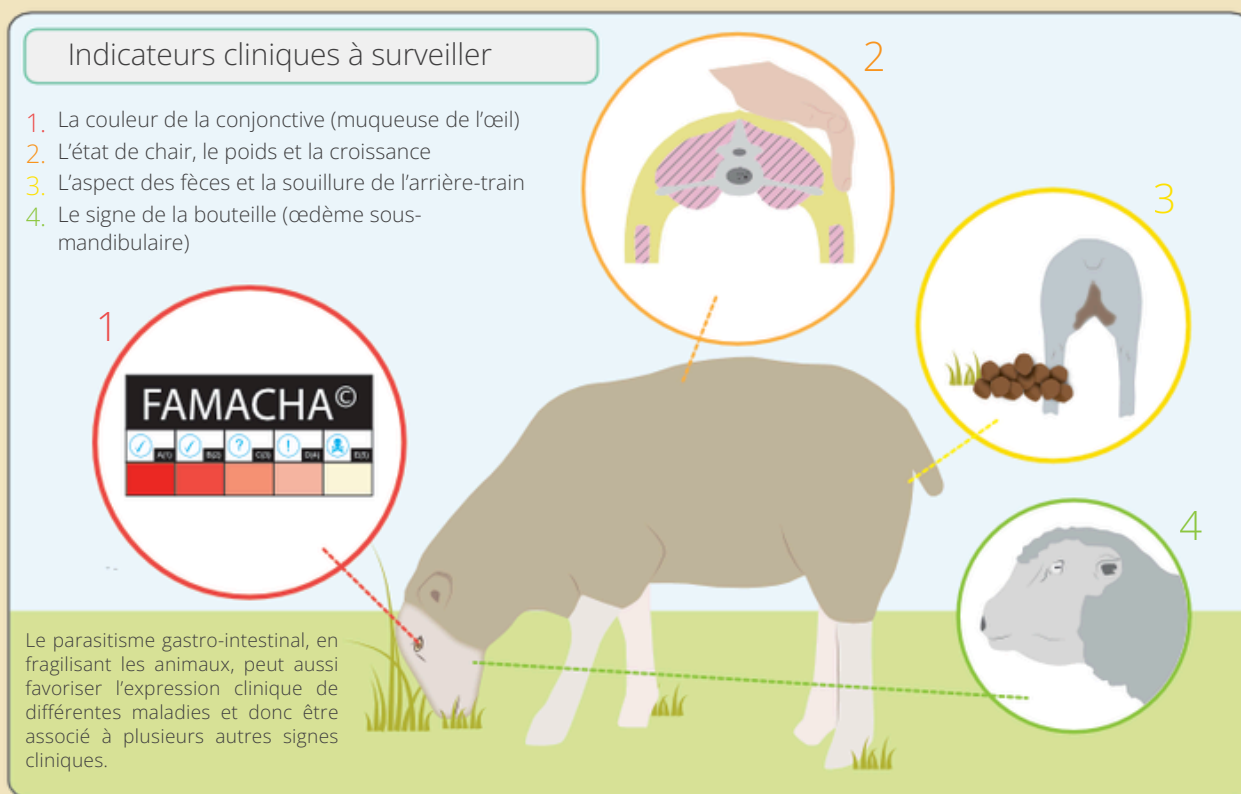


Figure 1. Signes cliniques à surveiller afin de reconnaître la présence de vers gastro-intestinaux chez vos chèvres.

[Consultez la fiche complète sur le site du CEPOQ.](#)

En plus du parasite en forme de spaghetti (nématode) comme le *Haemonchus contortus*, les vers comme le *Teladorsagia* ou le *Trichostrongylus* peuvent ramollir les selles ou causer de la diarrhée chez les petits ruminants, bien que celle-ci ne soit pas toujours présente. La particularité du *Haemonchus contortus*, qui le rend particulièrement pathogène pour les petits ruminants, est qu'il est un parasite hématophage, c'est-à-dire qu'il se nourrit de sang, et ce, à partir de la muqueuse de la caillette. De là s'entraîne une anémie (perte de sang) qui affaiblit l'animal et peut engendrer sa mort. Pour suivre et documenter les cas d'anémie dans un troupeau, il est recommandé d'évaluer la couleur de la conjonctive (muqueuse de l'œil) des animaux ayant accès au pâturage quelques fois pendant la saison chaude, soit à la mise à l'herbe, à la rentrée en bâtiment et avant toute vermifugation de groupe.

La période à risque (fin de l'été) est aussi un moment à mettre au calendrier de régie, car c'est souvent en août et septembre que les pires cas d'anémie sont vus et nécessitent un traitement pour le bien-être et la survie de l'animal. En effet, l'exposition cumulée aux parasites et les conditions météorologiques chaudes et humides de l'été favorisent la reproduction du vers et mène à une population larvaire plus grande en fin d'été, ce qui explique que les cas cliniques et les mortalités sont souvent plus importants à ce moment de l'année.

Une fiche FAMACHA peut vous aider à mieux quantifier la coloration de la conjonctive de vos animaux en la comparant à une charte colorimétrique. Il faut mettre en évidence la conjonctive en appuyant sur le globe oculaire en le protégeant avec la paupière supérieure à l'aide du pouce tout en tirant sur la paupière inférieure avec le pouce de l'autre main. Une conjonctive bien rosée obtient la cote de 1, tandis qu'elle obtient la cote de 5 si elle est presque blanche.

Les coprologies

Les analyses coprologiques servent à évaluer la charge parasitaire d'un animal et servent aussi à identifier les espèces de parasites ou à vérifier l'efficacité d'un traitement grâce au test de réduction des comptes d'œufs fécaux. Un échantillon de selles fraîches (taille d'une balle de golf) suffit pour faire ce test. Les selles peuvent être prélevées directement du rectum avec un gant et placé dans un contenant ou un gant de plastique propre et gardé au réfrigérateur. Elles peuvent aussi être prises au sol si elles sont récentes. Lorsqu'il s'agit d'une évaluation de groupe, des selles peuvent être ramassées au sol au hasard dans une dizaine d'amas et placées dans des contenants différents numérotés. Le laboratoire se chargera de préparer les mélanges (pools) pour réduire les coûts. Le résultat du test coproscopique est exprimé en œufs par gramme de selles (OPG). Ce nombre doit être interprété en fonction des indicateurs cliniques discutés précédemment et le seuil de gravité peut être ainsi abaissé. Toutefois, de façon générale, le seuil d'alerte pour prescrire un traitement est situé à 500 OPG et plus.

Les tests courants ne permettent pas d'identifier les différents types de vers ronds (nématodes, en forme de spaghetti), mais un test supplémentaire de fluorescence peut être demandé afin de quantifier la présence de *Haemonchus contortus*.

Qui traiter ?

Les traitements systématiques de tout le troupeau ne sont plus recommandés. Si la vermifugation est requise, il faut opter pour un traitement sélectif et ciblé.

Les animaux ayant une cote supérieure à 3 sont très anémiques et devraient être vermifugés rapidement, puis être réévalués. Ceux ayant une cote de 3 devraient aussi l'être s'il y a plus de 10 % du troupeau avec des cotes de 4 et 5. Les chèvres gestantes, en lactation, en jeune âge ou en mauvais état de chair et ayant obtenu une cote de 3 devraient être traités.

En plus des signes cliniques, le test coprologique est un autre outil pour déterminer le besoin d'un traitement vermifuge dans votre troupeau.



Comment traiter ?

De façon générale, le traitement des vers gastro-intestinaux devrait être fait par voie orale, tandis que les produits à verser sur le dos ou en injection devraient davantage être réservés aux traitements des parasites externes.

Au Québec, la prescription d'un médicament vermifuge nécessite une relation vétérinaire-client-patient. Elle est déterminée par plusieurs facteurs comme le spectre d'action visé (types de vers identifiés ou suspectés), l'historique des traitements et l'efficacité de ceux-ci, l'âge et le stade physiologique des animaux et le moment de l'année. En effet, certains produits ne sont pas recommandés au moment de la gestation et d'autres ont des temps de retrait suggérés très longs chez d'autres espèces et sont à éviter en début de lactation (retrait du lait) ou près de l'abattage (retrait de viande). C'est justement un problème pour les caprins, car **AUCUN vermifuge n'est homologué pour cette espèce au Canada** et très peu de données sont disponibles pour les chèvres en lactation. Le médecin vétérinaire devrait donc faire une demande d'informations auprès du Canadian Global Food Animal Residue Avoidance Databank (CgFARAD) pour avoir un avis sur le temps de retrait à recommander selon les données actuelles dans la littérature scientifique à chaque prescription de vermifuge à des chèvres. Le médecin vétérinaire prescripteur doit être prudent dans l'établissement du délai d'attente puisque les limites maximales de résidus varient beaucoup d'un pays à l'autre et ne peut donc uniquement se fier sur les homologations et périodes de retrait étrangères.

Pour obtenir une efficacité satisfaisante du traitement, le poids de l'animal doit être bien estimé. Le poids moyen doit être ajusté au poids de l'animal le plus gros d'un sous-groupe homogène.

N'hésitez pas à contacter votre médecin vétérinaire si la lecture de cet article vous laisse croire que certains de vos animaux seraient gravement infestés.

